

Versailles, le 25 septembre 2023

**Inspection pédagogique régionale d'EVS**

**L'Inspection Pédagogique Régionale d'EVS**

à

Affaire suivie par : Pierre RUELLO  
Tél : 01 30 83 40 06  
Mél secrétariat : ce.ipr-evs@ac-versailles.fr  
3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles Cedex

Mesdames et Messieurs  
les Professeurs et Conseillers Principaux d'Éducation

S/C de Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement

Objet : Professeurs documentalistes et Conseillers  
Principaux **d'éducation** – Lettre de rentrée 2023.

Cette lettre de rentrée comporte deux volets :

- Volet 1 : Commun à l'ensemble des disciplines d'enseignement
- Volet 2 : Propre à l'EVS

### Lettre de tous les corps d'inspection

À Mesdames et Messieurs les **professeurs et les conseillers principaux d'éducation**

Nous espérons que vous abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et énergie et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui entrent dans le métier et dans l'académie. Nous remercions les tuteurs, les mentors ainsi que chacun et chacune d'entre vous qui les accompagnez dès leur arrivée et facilitez leur prise de fonction dans les établissements.

De nouveaux enjeux nous attendent en cette rentrée ; ils s'inscrivent dans le temps long des transformations profondes de notre école et nous engagent collectivement : plus que jamais, pour les accomplir, nous avons à cœur d'être unis pour l'école, dans l'ambition partagée de l'élévation du niveau général des élèves, de leur égal accès à la culture et aux savoirs, de la lutte contre toutes les formes d'assignations, du développement de l'esprit critique et de l'exercice de la citoyenneté, de l'obtention d'une orientation choisie et réussie, d'un climat scolaire apaisé, en vue de l'épanouissement, de la réussite et de l'accomplissement de tous nos élèves.

### **L'académie en mouvement**

- Un nouveau Recteur

Monsieur Etienne Champion a été nommé [Recteur de l'académie de Versailles](#) en conseil des ministres le 13 juillet 2023, par décret du Président de la République.

En cette rentrée, Monsieur le Recteur nous invite, forts des avancées et des transformations réalisées ces dernières années, à continuer à œuvrer collectivement pour aller plus loin sur la voie de la réussite, de l'émancipation et du bien-être de la communauté éducative et de tous les élèves, quelle que soit leur origine géographique ou sociale.

- CNR Éducation, « Notre école, faisons-la ensemble »

Après une première année de mise en œuvre qui a permis de soutenir de façon très concrète, via le fonds d'innovation pédagogique, l'émergence et la mise en place de projets pédagogiques durables dans et pour les établissements, la démarche des concertations [Notre école, faisons-la ensemble](#) a

vocation à se diffuser dans les territoires. Pour vous aider à construire en équipe les réponses pédagogiques au plus près des besoins de vos élèves, les équipes de suivi départementales et la [CARDIE](#) sont mobilisées au long cours à vos côtés, pour construire des transformations tangibles.

➤ **Célébrer l'esprit olympique et paralympique à l'École pendant toute l'année 2023-2024**

Cette année scolaire est l'occasion de faire vivre au cœur de l'École les valeurs du sport olympique et paralympique : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage. [Ouvrons grand les Jeux](#), car il y a là l'opportunité de favoriser la construction d'une citoyenneté active et engagée, sur la base des trois piliers *bouger, apprendre* et *découvrir*. Les jeux olympiques et paralympiques d'été se dérouleront en France respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024. Durant toute l'année scolaire 2023-2024, l'École est appelée à faire vivre à ses élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales. Chaque discipline ou spécialité pourra ainsi porter une attention particulière à ces différentes dimensions à travers ses contenus d'enseignement et au-delà dans le cadre de l'héritage des JOP24. Des ressources seront à votre disposition sur tous les [sites des enseignements disciplinaires](#) pour soutenir votre démarche pédagogique.

**L'inspection à vos côtés pour vous accompagner**

➤ Des enjeux partagés de réussite et de mixité sociale

Les corps d'inspection sont pleinement engagés pour vous accompagner et soutenir votre mission éducative. La nouvelle [circulaire des missions des IA-IPR et des IEN](#) souligne l'importance de notre présence dans les classes et les établissements scolaires pour vous apporter une expertise didactique, pédagogique et éducative. Nous avons à cœur d'accompagner les parcours de chacun et chacune d'entre vous dans une logique de proximité et nous demeurons à votre écoute pour toute question relative aux programmes et leur mise en œuvre, aux certifications, aux examens et aux concours, mais aussi pour toute question transversale ou éducative, par exemple en matière de transmission, de respect et de faculté à faire vivre les principes et valeurs de la République au quotidien dans vos classes et dans vos établissements.

Notre priorité commune demeure la réussite de tous les élèves, en favorisant la mixité sociale et en élevant leur niveau académique. Pour atteindre ces objectifs, nous vous accompagnerons dans l'exploitation des évaluations internes, de différentes [études et statistiques](#), qu'il s'agisse des [évaluations nationales](#) et des tests de positionnement (de sixième, de quatrième et de seconde), des enquêtes internationales ou encore des résultats aux examens. Cette démarche nous donnera l'opportunité de réfléchir ensemble aux compétences mises en jeu, en vue de faciliter une orientation éclairée des élèves vers des parcours d'étude et des projets professionnels adaptés à leurs aptitudes et leurs aspirations.

En lycée, nous continuons à vous accompagner plus spécifiquement dans l'actualisation de vos projets d'évaluation de l'établissement et dans les implications qui découleront du réajustement du baccalauréat et de ses [modalités d'évaluation](#). Nous vous invitons à consulter régulièrement les sites académiques disciplinaires ou de spécialité, où figure une information institutionnelle actualisée en matière de programmes et d'examens, au plus près de la parution des notes de service ou des circulaires au [Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports](#).

➤ **Le cap des savoirs fondamentaux et la mise en œuvre d'une nouvelle sixième**

La priorité donnée aux savoirs fondamentaux est réaffirmée, sous le pilotage du conseil académique des savoirs fondamentaux et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route académique pour les savoirs fondamentaux.

L'ambition majeure réside dans l'amélioration du niveau général et la réduction des inégalités de performances : il s'agit en premier lieu de garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves, de sécuriser le parcours scolaire entre l'école et le collège, de renforcer l'estime de soi, la motivation et la persévérance des élèves. Quatre focales y revêtent une place singulière : le plan maternelle, le plan mathématiques, [l'éducation prioritaire](#) et la nouvelle sixième.

La mise en œuvre de la nouvelle sixième s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées à l'école primaire, pour permettre à chaque élève de maîtriser les savoirs fondamentaux indispensables à la suite de sa scolarité. Elle prévoit notamment de faciliter l'entrée des élèves au collège par l'intervention possible de professeurs des écoles avec qui nous vous invitons à collaborer étroitement, en particulier pour la mise en place de l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques, et autour des compétences interdisciplinaires liées aux savoirs fondamentaux. Devoirs faits, pour lequel vous trouverez des [pistes académiques dédiées](#), est rendu obligatoire dans la nouvelle sixième, afin de réduire les inégalités devant les apprentissages et de permettre aux nouveaux collégiens d'acquérir une autonomie dans le travail personnel.

De nombreuses et riches ressources nationales et académiques vous aident à bâtir cette [classe de sixième au plus près des besoins des élèves](#). Dans la lignée des webinaires de mai et juin 2023, les IA-IPR se mobilisent en cette rentrée au sein des réunions d'équipe, de bassins et des cellules départementales dédiées, pour répondre à vos questions et vous offrir des pistes de travail et de mise en œuvre adaptées et fructueuses au cycle 3 et au cycle 4.

- Assurer la continuité pédagogique

Ce début d'année scolaire est aussi marqué par la construction des plans de [remplacement](#) de courte durée spécifiques à chaque établissement. L'objectif est de créer une solution souple et efficace pour garantir la continuité de l'enseignement, en tenant le cap des ambitions pédagogiques et éducatives qui fédèrent le projet d'établissement. Les corps d'inspection accompagnent les établissements et leurs équipes, pour viser une mise en œuvre pertinente et adaptée de la continuité pédagogique, en fonction des contextes et des objectifs d'apprentissage, tout en mettant à disposition des ressources pédagogiques accessibles sur l'ensemble des sites des enseignements disciplinaires.

- Se former pleinement et différemment

Depuis 2022, la transformation de la formation continue s'opère via [l'E AFC](#) pour répondre avec plus de cohérence et de proximité aux besoins et aux attentes des personnels formés. À partir de la rentrée 2023, afin d'offrir une souplesse d'organisation et de répondre à l'objectif de continuité pédagogique, les modalités de la formation continue évoluent : renforcement de l'offre de formation hybride et des formations de proximité, mise en place de parcours de formation reposant sur une série de modules plus courts et répartis sur l'ensemble de l'année scolaire, dont des [modules de formation hors temps scolaire](#). La transformation est complexe dans son organisation et ses enjeux, et nous nous emploierons à vous conseiller et vous accompagner au mieux, collectivement ou individuellement, dans la construction de votre parcours de formation.

Nos élèves et leurs parcours

- **L'éducation artistique et culturelle vectrice d'émancipation**

Champ privilégié d'expression, d'appréhension du sensible et de compréhension du monde contemporain, l'éducation artistique et culturelle, dans l'ambition de sa généralisation, s'affirme comme levier de réussite des élèves. Pour y répondre, [les dispositifs impulsés par l'académie](#), Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif, Programmes d'excellences et dispositifs nationaux sont proposés à l'ensemble des équipes pédagogiques. Chaque établissement doit notamment s'appuyer sur la dotation [Pass Culture](#) étendue en cette rentrée de la sixième à la terminale pour mettre en œuvre des projets pédagogiques partenariaux de qualité.

- Découvrir les métiers à partir de la classe de cinquième et développer les compétences à **s'orienter**

La [découverte des métiers](#) est introduite dès la classe de cinquième : elle a pour objectif de faire découvrir aux élèves un panel élargi de métiers et plus largement de développer leurs compétences à s'orienter tout au long du cycle 4. Dans ce contexte, une [sitographie académique](#) et le [site de l'Onisep](#) vous proposent de nombreuses ressources. Outre la mise en place de temps d'expériences des élèves avec le monde professionnel, nous vous incitons aussi à développer leurs compétences à s'orienter dans le cadre de vos séquences pédagogiques disciplinaires, et dans la mise en œuvre de projets disciplinaires et interdisciplinaires liés aux parcours éducatifs et aux métiers de demain.

- Engagement, valeurs et citoyenneté

Les [concours mémoriels et civiques](#), les rendez-vous qui marquent l'année 2023-2024 ([année de la physique](#), JOP 24, 80ème anniversaire du débarquement...), sont autant d'occasions d'engager les élèves dans une démarche de projet émancipatrice, favorable au développement de l'esprit critique. C'est l'occasion d'incarner dans les classes, au sein des enseignements et dans la relation pédagogique quotidienne la transmission et le partage des valeurs de la République. La nouvelle [labellisation "classes engagées" et "lycées engagés"](#) vient accompagner et valoriser cette dynamique d'une [citoyenneté en actes](#).

Dans le cadre de la [prévention de la violence en milieu scolaire](#), le programme PHARE est étendu cette année à l'ensemble des écoles et des collèges et concernera aussi les lycées. Deux temps forts peuvent être l'occasion de mobiliser vos élèves et de les sensibiliser aux phénomènes de harcèlement : [la Journée nationale de lutte contre le harcèlement](#), prévue le 9 novembre prochain, et le concours annuel du [Prix Non au harcèlement](#).

Les [projets d'éducation au développement durable](#) et le dynamisme des éco-délégués portent aussi une dynamique citoyenne essentielle dans le cadre de la transition écologique ; le [site académique de](#)

[l'éducation au développement durable](#) vous offre un appui précieux pour vous y inscrire. Toutes vos actions en faveur de [l'égalité entre les filles et les garçons](#) encouragent la construction d'un climat scolaire apaisé et contribuent à une culture de l'égalité, de la mixité et du respect mutuel, que le [Plan II, Elle, On](#), dans son engagement déterminant contre les violences sexistes et sexuelles, rappelle comme essentielle à l'épanouissement, l'orientation choisie et la réussite de nos élèves.

Au regard de ces fortes ambitions et de ces enjeux pour nous toutes et tous déterminants, les inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux vous renouvellent leur volonté d'être à votre écoute et à vos côtés. Nous nous réjouissons par avance de nos démarches concertées, dans l'objectif de suivre et de faciliter vos projets et vos expérimentations pédagogiques.

Les IA-IPR de l'académie de Versailles

---

## LETTRÉ DE RENTRÉE DES IA-IPR Établissements et Vie scolaire

Les inspecteurs "Etablissements et vie scolaire" de l'académie de Versailles présentent à l'ensemble des équipes leurs vœux d'une excellente année d'exercice professionnel 2023-2024.

L'organisation du groupe des IA-IPR EVS, à la fois territoriale et académique, permet la construction de diagnostics d'accompagnements, de conseils et d'évaluations relatives au fonctionnement des équipes et des EPLE en tant qu'aide et appui au pilotage.

L'action collective s'inscrira conjointement dans le cadre des missions des corps d'inspection ([Missions des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#)) et de la circulaire ministérielle de rentrée en date du 06 juillet 2023: "*Une école qui instruit, émancipe et protège*" ([Circulaire de rentrée | éducol | Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)).

Les grandes lignes de la circulaire de rentrée 2023 "*instruire, émanciper et protéger*" sont autant d'axes stratégiques pour l'action de l'ensemble des personnels au sein des unités d'enseignement. En se fondant sur le contexte de l'établissement, les CPE et les professeurs documentalistes sont plus particulièrement mobilisés pour la déclinaison effective, au bénéfice des élèves, des priorités suivantes.

Ils trouveront ci-dessous des liens vers des ressources institutionnelles pouvant faciliter leur mise en œuvre.

- **L'École comme Espace protecteur pour les élèves et les personnels :**
  - Lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes avec la généralisation du dispositif pHARé. Ressources : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/politique-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-289530>
  - Favoriser des comportements responsables et construire une culture de l'égalité et du respect mutuel par l'acquisition et le développement des compétences psychosociales. <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/les-competes-psychosociales-definition-et-classification>
  - Lutter contre toutes les formes de pression et de prosélytisme, et veiller au respect des valeurs de la République : accompagnement des personnels et des équipes dans le cadre du protocole académique. Ressources : [La laïcité à l'école | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse: Décret n° 2023-782 du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)
  
- Permettre à chaque **élève d'acquérir** les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages :

- Contribuer à la mise en œuvre de la nouvelle 6<sup>ème</sup> et prendre part à la généralisation du dispositif "Devoirs Faits", dans le cadre du continuum école-collège renforcé.  
Ressources : <https://www.education.gouv.fr/college-ce-qui-change-pour-les-eleves-de-6e-la-rentree-2023-344017>  
<https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves>
- Appuyer la généralisation de la découverte des métiers dans tous les collèges.  
Ressources <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo21/MENE2312737N>  
<https://eduscol.education.fr/3875/la-decouverte-des-metiers-au-college>
- **Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école :**
  - Promouvoir l'égalité "filles-garçons" et lutter contre toutes les discriminations .  
Ressources : <https://www.education.gouv.fr/egalite-entre-les-filles-et-les-garcons-9047>
  - Participer à l'élaboration du protocole "Santé mentale" définissant les missions de chacun pour mieux prendre en charge les adolescents et réagir efficacement face aux situations complexes. Le GPDS constitue un levier essentiel de repérage et de traitement des situations d'élèves en fragilité ou en voie de décrochage. Ressources: [Vademecum repere-orienter-eleve-souffrance-psychique WEB.pdf \(clsm-ccoms.org\)](#); [Prévention du décrochage scolaire | eduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)
  - Veiller à la bonne inclusion des élèves en situation de handicap.
  - Garantir une éducation artistique et culturelle de qualité : le parcours artistique et culturel à destination des élèves est un des leviers de réussite, de cohésion et d'égalité des chances, notamment grâce au PASS culture (parts individuelle et collective).  
Ressources : <https://www.education.gouv.fr/un-pass-culture-pour-les-collegiens-et-les-lyceens-325945>
  - Promouvoir la culture de l'engagement des élèves en favorisant leur mobilisation au sein des différentes instances et, plus largement, dans la vie de l'établissement considéré dans son environnement.
  - Accélérer l'adaptation de l'école à la transition climatique et écologique dans le cadre des mesures entrant en application à compter de cette rentrée. Ressources : <https://www.education.gouv.fr/des-eleves-eco-delegues-pour-agir-en-faveur-du-developpement-durable-10835>  
Ressources : <https://eduscol.education.fr/1121/les-eco-delegues> et <https://edd.ac-versailles.fr/spip.php?article755>

**Les temps d'accompagnement et de formation proposés en bassin aux CPE ainsi qu'aux professeurs-documentalistes**, en lien avec les priorités académiques et nationales, sont des temps forts pour la **mutualisation des pratiques et l'élaboration d'outils communs**, qui nourrissent la réflexion et le développement professionnel de chacun.

Pilotées par les IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire et conduites par les animateurs de bassin formés à cet effet, ces temps de travail se déclinent de la manière suivante, sur la base de quatre demi-journées obligatoires (parcours métier) :

- Une thématique commune obligatoire aux professeurs documentalistes et aux CPE.
- Une thématique obligatoire spécifique à chaque corps professionnel.
- Deux thématiques laissées à l'initiative des bassins, parmi la liste des propositions spécifiques à chaque corps professionnel.

## 2 thématiques obligatoires :

1. Thématique commune aux CPE et aux professeurs documentalistes : le bien-être des élèves et des personnels.
2. Thématique obligatoire par corps professionnel :
  - a. **L'engagement des élèves : thématique obligatoire pour les CPE**
  - b. Les écrits professionnels des professeurs documentalistes : projets, bilans, politique **documentaire et volet documentaire du projet d'établissement**: thématique obligatoire pour les professeurs documentalistes

### Pour les CPE : 2 thématiques à choisir parmi :

1. **Justice scolaire**
2. Suivi individuel : EBEP - Adolescents difficiles – La vulnérabilité
3. Harcèlement scolaire - complémentarité avec le programme PHARE
4. **Contribution du CPE à l'éducation à la sexualité** - cadre du parcours éducatif de santé
5. Gestion du continuum école-collège-lycée-supérieur

### Pour les professeurs documentalistes : 2 thématiques à choisir parmi :

1. Place et rôle des professeurs documentalistes dans les liaisons et instances inter degrés.
2. Relever le défi de l'intelligence artificielle à l'école : quelles contributions des professeurs documentalistes ?
3. Penser ses pratiques de marketing documentaire et de valorisation du fonds en fonction de ses objectifs pédagogiques et d'ouverture sur l'environnement.
4. Prendre en compte les besoins éducatifs spécifiques des élèves au CDI et dans ses pratiques professionnelles.

**Nous renouvelons nos vœux de réussite à chacun d'entre vous, nous formulons des souhaits pour une bonne année professionnelle et vous assurons de notre accompagnement auprès de vous dans les bassins et dans les établissements**

L'équipe des IA/IPR.EVS de l'académie de Versailles

RÉPARTITION DES BASSINS		
Bassin	Communes	IA IPR EVS *Correspondants départementaux
78-St-Quentin-en-Yvelines	Chevreuse, Coignières, Elancourt, Guyancourt, Le Mesnil-Saint-Denis, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Montigny-Le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux	Nathalie GAUDIO *
78- Rambouillet	Beynes, Bonnelles, Houdan, Jouars-Pontchartrain, La Queue-les-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Montfort-L'Amaury, Orgerus, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Villiers-Saint-Frédéric	Nathalie GAUDIO
78- Plaisir - Versailles	Bois-d'Arcy, Buc, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Saint-Cyr-l'École, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Villepreux, Viroflay	Gaëlle PARVILLERS
78-St-Germain-en-Laye	Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Feucherolles, La Celle-St Cloud, Le Pecq, Le Vésinet, Marly-le-Roi, Noisy-le-Roi, St-Germain-en-Laye	Gaëlle PARVILLERS
78-Mantes-Les Mureaux	Bonnières-sur-Seine, Bréval, Gargenville, Issou, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Notre-Dame-De-La-Mer, Porcheville, Rosny-sur-Seine Aubergenville, Ecquevilly, Epône, Gaillon-sur-Montcient, Les Mureaux, Maule, Meulan	Pascale LE GALL
78- Poissy-Sartrouville	Achères, Andrésey, Carrières-sous-Poissy, Carrières-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Houilles, Maisons-Laffitte, Montesson, Poissy, Sartrouville, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet	Pascal GILLE
91- Montgeron	Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Epinay-Sous-Sénart, Montgeron, Quincy-Sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine, Yerres	François BALDACCI
91- Centre Essonne	Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Ollainville, La Norville, Lardy, Marolles-en-Hurepoix, Monthéry, St-Germain-lès-Arpajon, St-Michel-sur-Orge, Ste-Genève-des-Bois	Bernadette MENDES
91- Sud Essonne	Cerny, Dourdan, Etampes, Etréchy, Guigneville-sur-Essonne, Itteville, La Ferté-Alais, Méréville, Milly-la-Forêt, Saint-Chéron	François BALDACCI
91- Massy	Briis-Sous-Forges, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igny, Les Ulis, Limours, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette	Corinne SUBILEAU
91- Savigny-sur-Orge	Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Grigny, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Morsang-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Viry-Châtillon	Bernadette MENDES
91- Évry-Corbeil	Ballancourt-sur-Essonne, Bondoufle, Champcueil, Corbeil-Essonnes, Etiolles, Evry-Courcouronnes, Lisses, Mennecy, Ris-Orangis, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Soisy-sur-Seine, Villabé	Pascal GILLE *
92- Vanves	Chatenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Le Plessis-Robinson, Malakoff, Vanves.	Karine FROMENT
92-Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt, Chaville, Garches, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres, Vaucresson, Ville-d'Avray.	Monique PEYRAMAURE-GUEROUT
92- Neuilly- Sur-Seine	Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine.	Pierre RUELLO *
92- Gennevilliers	Asnières-sur-Seine, Clichy, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne.	Pierre RUELLO
92- Antony	Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Montrouge, Sceaux.	Corinne SUBILEAU
92- Nanterre	Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison, Suresnes.	Monique PEYRAMAURE-GUEROUT
95- Pontoise	Auvers-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Chars, L'Isle-Adam, Marines, Mériel, Méry-sur-Oise, Parmain, Persan, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône	Cécile TEMPLIER
95- Enghien-les-Bains	Beauchamp, Bessancourt, Eaubonne, Enghien-les-Bains, Ermont, Franconville, Le Plessis-Bouchard, Montmorency, Saint-Gratien, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Sannois, Soisy-Sous-Montmorency, Taverny	Cécile TEMPLIER
95- Gonesse	Arnouville-lès-Gonesse, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville, Saint-Witz	Emmanuel ROY *
95- Sarcelles	Bouffémont, Deuil-la-Barre, Domont, Ecouen, Ezanville, Luzarches, Montmagny, Montsoult, Saint-Brice-sous-Forêt, Sarcelles, Viarmes, Villiers-le-Bel	Emmanuel ROY
95- Argenteuil	Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis, Herblay, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye	Karine FROMENT
95- Cergy	Bray-et-Lu, Cergy, Courdimanche, Eragny, Jouy-le-Moutier, Magny-en-Vexin, Menucourt, Osny, Vauréal, Vigny	Pascale LE GALL

COORDONNEES IA-IPR/EVS - ANNEE 2023-2024

Mme Isabelle GIRAULT  
[ce.iprevs@ac-versailles.fr](mailto:ce.iprevs@ac-versailles.fr)

Secrétariat : 01.30.83.40.06

Nom – Prénom	Téléphone	Mel	Bassin
BALDACCI François	06.83.01.64.21	<a href="mailto:Francois.Baldacci@ac-versailles.fr">Francois.Baldacci@ac-versailles.fr</a>	Sud Essonne Montgeron
FROMENT Karine	06.29.13.61.19	<a href="mailto:Karine.froment@ac-versailles.fr">Karine.froment@ac-versailles.fr</a>	Argenteuil Vanves
GAUDIO Nathalie	06.27.67.29.84	<a href="mailto:nathalie.gaudio@ac-versailles.fr">nathalie.gaudio@ac-versailles.fr</a>	Rambouillet St Quentin
GILLE Pascal	06.20.48.31.73	<a href="mailto:pascal.gille@ac-versailles.fr">pascal.gille@ac-versailles.fr</a>	Evry-Corbeil Poissy-Sartrouville
LE GALL Pascale	En cours <b>d'attribution</b> secrétariat 01/30/83/40/06	<a href="mailto:Pascale.le-gall@ac-versailles.fr">Pascale.le-gall@ac-versailles.fr</a>	Mantes-Les Mureaux Cergy
MENDES Bernadette	06.23.11.48.39	<a href="mailto:Bernadette.Mendes@ac-versailles.fr">Bernadette.Mendes@ac-versailles.fr</a>	Savigny sur Orge Centre Essonne
PARVILLERS Gaëlle	06.45.42.57.67	<a href="mailto:Gaelle.Parvillers@ac-versailles.fr">Gaelle.Parvillers@ac-versailles.fr</a>	Plaisir-Versailles St Germain en Laye
PEYRAMAURE-GUEROUT Monique	06.42.47.61.59	<a href="mailto:monique.peyramaure-guerout@ac-versailles.fr">monique.peyramaure-guerout@ac-versailles.fr</a>	Boulogne-Billancourt Nanterre
ROY Emmanuel	06.68.22.50.31	<a href="mailto:emmanuel.roy@ac-versailles.fr">emmanuel.roy@ac-versailles.fr</a>	Gonesse Sarcelles
RUELLO Pierre Coordinateur	06.20.48.23.99	<a href="mailto:Pierre.Ruello@ac-versailles.fr">Pierre.Ruello@ac-versailles.fr</a>	Gennevilliers Neuilly sur Seine
SUBILEAU Corinne	06.19.31.45.93	<a href="mailto:Corinne.Subileau@ac-versailles.fr">Corinne.Subileau@ac-versailles.fr</a>	Massy Antony
TEMPLIER Cécile	06.07.99.83.45	<a href="mailto:Cecile.templier@ac-versailles.fr">Cecile.templier@ac-versailles.fr</a>	Enghien les Bains Pontoise